

N° 92-143-G au catalogue

# Cartes de référence et cartes thématiques, guide de référence

Année de recensement 2011



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 92-143-G au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

# Cartes de référence et cartes thématiques, guide de référence

Année de recensement 2011

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2012

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte de Statistique Canada](http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm) (<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>).

Février 2012

N° 92-143-G au catalogue

ISBN 978-1-100-97315-9

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

---

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Quoi de neuf?

- Le terme « région urbaine » a été remplacé par « centre de population »; le changement est entré en vigueur le 3 février 2011. Les centres de population sont classés en trois groupes, en fonction de la taille de leur population. Pour en savoir davantage à ce sujet, veuillez lire la note intitulée *De régions urbaines à centres de population* ([www.statcan.gc.ca/subjects-sujets/standard-norme/sgc-cgt/urban-urbain-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/subjects-sujets/standard-norme/sgc-cgt/urban-urbain-fra.htm)).
- Pour le Recensement de 2011, les limites des localités désignées (LD) peuvent chevaucher celles des subdivisions de recensement (SDR).
- Des mises à jour ont été effectuées aux couches hydrographiques avec un choix de caractéristiques provenant du Réseau hydrographique national (RHN). Par conséquent, les utilisateurs pourront remarquer des différences dans la géométrie du réseau hydrographique en Colombie-Britannique comparé à la version de 2006.
- Une variante de certains symboles de traits a été intégrée dans les cartes de référence, afin d'accroître la conformité à la Normalisation des sites Internet 2.0.
- Pour le Recensement de 2011, tous les guides de référence des cartes ont été combinés en un guide intitulé *Cartes de référence et cartes thématiques, guide de référence* (n° 92-143-G au catalogue). Ce guide comprend maintenant des renseignements sur les cartes thématiques. En 2006, on comptait trois guides de référence de cartes : *Cartes de référence des aires de diffusion, guide de référence* (n° 92-145-G au catalogue), *Cartes de référence des secteurs de recensement, selon les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement, guide de référence* (n° 92-146-G au catalogue), et *Cartes de référence nationales, des divisions de recensement et des subdivisions de recensement, Guide de référence* (n° 92-149-G au catalogue).
- Des liens ont été intégrés dans les quatre cartes de référence nationales, dans les 23 cartes de référence des divisions de recensement et subdivisions de recensement et dans la carte-index de la *Classification géographique type (CGT) Volume II* (n° 12-572-X au catalogue). Des lettres représentant chaque carte nationale ont été ajoutées dans le coin supérieur droit pour faciliter les liens. Par ailleurs, la carte-index comprend des liens aux cartes de référence individuelles des divisions de recensement et subdivisions de recensement.

## Table des matières

	Page
<b>Quoi de neuf?</b> .....	<b>4</b>
<b>1. À propos de ce guide</b> .....	<b>6</b>
<b>2. Aperçu</b> .....	<b>7</b>
Comment citer ce guide .....	7
Comment citer ce produit .....	7
<b>3. À propos du produit</b> .....	<b>9</b>
Objet du produit.....	9
Définitions et concepts .....	9
Contenu .....	9
Méthodologie générale .....	13
Restrictions .....	13
Comparaison avec d'autres produits/versions .....	14
Utilisation avec d'autres produits .....	14
Date de référence .....	14
<b>4. Spécifications techniques</b> .....	<b>15</b>
Cliché d'enregistrement et descriptions des données .....	15
Spécifications des fichiers.....	15
Formats des logiciels .....	15
Configuration du système .....	15
Mode d'installation .....	15
Représentation géographique.....	15
Convention des noms utilisés pour les fichiers .....	15
<b>5. Qualité des données</b> .....	<b>17</b>
Historique .....	17
Précision de localisation .....	18
Précision des attributs .....	18
Cohérence logique .....	19
Cohérence avec d'autres produits .....	19
Intégralité .....	19
<b>Annexe A Glossaire</b> .....	<b>21</b>
<b>Annexe B Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2011</b> .....	<b>28</b>
<b>Annexe C Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011</b> .....	<b>29</b>
<b>Annexe D Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011</b> .....	<b>30</b>

## 1. À propos de ce guide

Le guide fournit un aperçu des cartes, décrit le contenu spécifique des cartes et comprend des renseignements sur la méthodologie générale utilisée pour créer les cartes, ainsi que sur la qualité des données et des renseignements relatifs aux régions géographiques normalisées du Recensement de 2011. Il a été préparé pour accompagner les cartes de référence et cartes thématiques, y compris :

- Cartes de référence nationales, des divisions de recensement et des subdivisions de recensement (*Classification géographique type (CGT), Volume II. Cartes de référence*; n° 12-572-X au catalogue)
- Cartes de référence des secteurs de recensement, selon les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement (n° 92-146-X au catalogue)
- Cartes de référence des aires de diffusion, selon les secteurs de recensement, pour les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement (n° 92-147-X au catalogue)
- Cartes de référence des aires de diffusion, selon les agglomérations de recensement non subdivisées en secteurs (n° 92-148-X au catalogue)
- Cartes de référence des aires de diffusion, selon les subdivisions de recensement, hors des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (n° 92-145-X au catalogue)
- Cartes thématiques sur divers thèmes du recensement (p. ex., population; âge et sexe).

Toutes les cartes de ces séries peuvent être téléchargées sans frais à partir du site Web de Statistique Canada à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Le produit de données est fourni « tel quel », et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, conséquents, spéciaux ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données.

## 2. Aperçu

Les cartes sont conçues pour servir de référence spatiale pour les données statistiques du Recensement de 2011, afin de permettre aux utilisateurs de déterminer les limites et d'établir un lien entre les données statistiques du Recensement de 2011 et les emplacements physiques.

Les cartes de référence illustrent l'emplacement des régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 pour lesquelles des données statistiques du Recensement de 2011 sont totalisées et diffusées. Elles affichent les limites, les noms et les codes d'identification uniques des régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 ainsi que les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

Plus de 10 000 cartes de référence sont disponibles pour le Recensement de 2011. Comme les régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 sont de tailles très différentes, il faut prévoir plusieurs échelles de carte et une couverture variée pour montrer le niveau de détail approprié. Des descriptions détaillées de chaque série figurent dans la section « Contenu » du guide de référence.

Les données statistiques du Recensement de 2011 sont diffusées pour une gamme de régions géographiques normalisées du Recensement de 2011, qui vont du niveau national à l'îlot de diffusion. L'annexe B montre la hiérarchie des unités géographiques normalisées et indique si les régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 sont administratives ou statistiques. Les régions administratives comprennent les subdivisions de recensement, les divisions de recensement et les provinces et territoires. Statistique Canada a créé la Classification géographique type (CGT) pour organiser ces trois types de régions géographiques normalisées du Recensement de 2011, selon une hiérarchie de codes géographiques normalisés. Les cartes de référence montrent les limites de ces régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 et aident les utilisateurs à placer les données statistiques du Recensement de 2011 dans leur contexte spatial.

Les divisions de recensement, subdivisions de recensement, aires de diffusion, îlots de diffusion et circonscriptions électorales fédérales font l'objet d'une couverture nationale. Dans l'ensemble des séries de cartes du Recensement de 2011, les régions géographiques du Recensement de 2011 sont affichées d'une façon ou d'une autre.

Toutes les cartes de référence sont offertes séparément en format de document portable (PDF) sur le site Web de Statistique Canada, à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca), et peuvent être téléchargées gratuitement.

Les cartes de référence comprennent des liens intégrés qui permettent aux utilisateurs de faire un lien entre les cartes, comme c'était le cas pour les cartes de référence du Recensement de 2006.

### Comment citer ce guide

*Cartes de référence et cartes thématiques, guide de référence, Recensement de 2011.* Produit n° 92-143-G au catalogue de Statistique Canada.

### Comment citer ce produit

*Classification géographique type (CGT). Volume II. Cartes de référence, Recensement de 2011.* Produit n° 12-572-X au catalogue de Statistique Canada.

*Cartes de référence des aires de diffusion, selon les subdivisions de recensement hors des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement, Recensement de 2011.* Produit n° 92-145-X au catalogue de Statistique Canada.

*Cartes de référence des secteurs de recensement, selon les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement, Recensement de 2011.* Produit n° 92-146-X au catalogue de Statistique Canada.

*Cartes de référence des aires de diffusion, selon les secteurs de recensement, pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, Recensement de 2011.* Produit n° 92-147-X au catalogue de Statistique Canada.

*Cartes de référence des aires de diffusion, selon les agglomérations de recensement non subdivisées en secteurs de recensement, Recensement de 2011.* Produit n° 92-148-X au catalogue de Statistique Canada.

## 3. À propos du produit

### Objet du produit

L'objectif des cartes de référence est de servir de référence spatiale pour les données statistiques du Recensement de 2011, afin de permettre aux utilisateurs de déterminer les limites et d'établir un lien entre les données statistiques du Recensement de 2011 dans leur contexte spatial.

### Définitions et concepts

Les termes et les concepts géographiques sont définis brièvement au glossaire (Annexe A). Des renseignements supplémentaires se trouvent dans le *Dictionnaire du Recensement de 2011* (n° 98-301-X au catalogue) et le Glossaire illustré de 2011 (n° 92-195-X au catalogue).

### Contenu

#### **Cartes de référence nationales, des divisions de recensement et des subdivisions de recensement (Classification géographique type (CGT), Volume II. Cartes de référence; n° 12-572-X au catalogue)**

Pour le Recensement de 2011, quatre cartes nationales sont produites et montrent : 1) les divisions de recensement; 2) les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement; 3) zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM), régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR) Classifications des secteurs statistiques; et 4) les régions économiques et les divisions de recensement.

#### **Divisions de recensement**

Cette carte montre les limites et les codes d'identification uniques des divisions de recensement dans chaque province et territoire avec, en arrière-plan, les principaux lacs et rivières. Elle comprend aussi la liste des divisions de recensement par ordre de code d'identification unique, selon la province et le territoire.

#### **Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement**

Cette carte montre l'emplacement général des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement dans chaque province et territoire, les gros points représentant les régions métropolitaines de recensement et les petits points, les agglomérations de recensement. Elle comprend aussi la liste des noms des régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement par code d'identification unique, selon la province et le territoire.

Cette carte contient des liens intégrés. Les régions métropolitaines de recensement seront reliées à leur secteur de recensement respectif grâce à la carte de la région métropolitaine de recensement et de l'agglomération de recensement et, par la suite, à leur aire de diffusion respective grâce à la carte du secteur de recensement.

### **Zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM), régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR) Classification des secteurs statistiques**

Cette carte montre les subdivisions de recensement classées par couleur selon la catégorie qui leur a été attribuée dans la Classification des secteurs statistiques. Les catégories de la Classification des secteurs statistiques sont les suivantes : composante d'une région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement, composante d'une zone d'influence (forte, modérée, faible, sans influence) des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ou composante des territoires (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut).

### **Régions économiques et divisions de recensement**

Cette carte montre les limites et les codes d'identification uniques des régions économiques et des divisions de recensement dans chaque province et territoire. La carte comprend aussi une liste des noms de régions économiques, par province et territoire, selon l'ordre des identificateurs numériques uniques de régions économiques, dans laquelle figurent (sous forme numérique) les identificateurs uniques et les noms des divisions de recensement qui les composent.

### **Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement**

Un ensemble de 23 cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement couvre la totalité du Canada, selon la province et le territoire. Les cartes montrent les limites, les noms et les codes d'identification uniques des divisions de recensement (par exemple, les comtés et les districts régionaux) et des subdivisions de recensement (par exemple, les villes, les villages, les autres entités municipales, les cantons et les réserves indiennes). Elles montrent aussi les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Une liste des noms et identificateurs uniques des divisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (en ordre numérique et alphabétique) figure dans la légende.

### **Index des cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement**

Un index de l'ensemble des 23 cartes des divisions de recensement et subdivisions de recensement montre la région couverte par chaque carte. L'index peut servir de référence pour trouver les cartes individuelles d'intérêt dans l'ensemble des 23 cartes décrites précédemment.

### **Cartes de référence des secteurs de recensement, selon les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement (n° 92-146-X au catalogue)**

Les cartes de référence des secteurs de recensement, selon les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement, couvrent la totalité des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement comprises dans le programme des secteurs de recensement. Les cartes montrent les limites et les noms des secteurs de recensement et des subdivisions de recensement, les localités désignées et leur nom, ainsi que le noyau, le noyau secondaire, la banlieue et la région rurale à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement ou des agglomérations de recensement. Les cartons intérieurs sont créés pour montrer les détails des régions à plus forte concentration. Les cartes montrent également les limites des subdivisions de recensement ainsi que le réseau routier et d'autres traits visibles, comme les voies ferrées, les rivières et les lacs. L'échelle et la taille des cartes varient. Des liens intégrés permettent aux utilisateurs de se rendre à l'aire de diffusion respective grâce à la carte du secteur de recensement en consultant les cartes sur Internet. Les cartes des agglomérations de recensement qui ne font pas partie du Programme des secteurs de recensement se trouvent dans Cartes de référence des aires

de diffusion, selon les agglomérations de recensement non subdivisées en secteurs de recensement, mise à jour (n° 92-148-X au catalogue).

À chaque secteur de recensement (SR), on attribue un « nom » numérique de sept caractères (incluant des zéros comme premiers chiffres, une décimale et des zéros comme derniers chiffres). Afin d'identifier de façon unique chaque secteur de recensement à l'intérieur de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement correspondante, le nom du secteur de recensement doit être précédé du code de région métropolitaine de recensement et d'agglomération de recensement à trois chiffres. Par exemple :

**SR 0007.00 de la Région métropolitaine de recensement de Kingston (Ont.) : 521 0007.00**  
**SR 0007.00 de la Région métropolitaine de recensement de Vancouver (C.-B.) : 933 0007.00**

La série comprend 120 cartes. Les cartes varient quant à la taille et à l'échelle, les plus grandes mesurant environ 86 cm sur 61 cm (34 po sur 24 po). Toutes les cartes sont orientées au nord.

### **Série des cartes de référence des aires de diffusion**

Une aire de diffusion est une petite région géographique normalisée relativement stable formée d'un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée du Recensement de 2011 pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les cartes de référence des aires de diffusion couvrent trois types distincts de régions : secteurs de recensement; agglomérations de recensement non divisées en secteurs de recensement; et subdivisions de recensement à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. La plus petite unité de référence y est l'aire de diffusion. Combinées, les trois séries de cartes des aires de diffusion énumérées ci-après représentent toutes les aires de diffusion.

#### **Cartes de référence des aires de diffusion, selon les secteurs de recensement, pour les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement (n° 92-147-X au catalogue)**

Les cartes de référence des aires de diffusion, selon les secteurs de recensement, pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement couvrent la totalité des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chacune des cartes de la série couvre un secteur de recensement et montre les limites et les codes d'identification uniques<sup>1</sup> des aires de diffusion de celui-ci. Les cartons intérieurs sont créés pour montrer les détails des régions à plus forte concentration. Les cartes montrent les limites des secteurs de recensement, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ainsi que le réseau routier et d'autres traits visibles, comme les voies ferrées, les rivières et les lacs.

Cette série compte 5 799 cartes. Chacune mesurant à peu près 27 cm sur 43 cm (11 po sur 17 po). Toutefois, l'échelle des cartes peut varier selon la taille du secteur de recensement; il est donc impossible de couper-coller les cartes. Toutes les cartes sont orientées au nord.

---

1. À noter que dans les trois séries de cartes des aires de diffusion (AD), l'IDU AD est l'identificateur unique à six chiffres, et non pas à huit chiffres, en raison du manque d'espace sur les cartes. Les deux premiers chiffres de l'IDU AD, qui représentent le code de province/territoire, ne figurent pas sur la carte. Les six chiffres qui restent représentent la division de recensement (DR) et l'AD.

### **Cartes de référence des aires de diffusion, selon les agglomérations de recensement non subdivisées en secteurs de recensement (n° 92-148-X au catalogue)**

Les cartes de référence des aires de diffusion, selon les agglomérations de recensement non subdivisées en secteurs de recensement, couvrent les agglomérations de recensement qui ne sont pas comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chacune des cartes de la série couvre une agglomération de recensement et montre les limites et les codes d'identification uniques<sup>2</sup> des aires de diffusion, les localités désignées et leur nom, ainsi que le noyau, la banlieue et la région rurale de cette agglomération de recensement. Les cartons intérieurs sont créés pour montrer les détails des régions à plus forte concentration. Les cartes montrent également les limites des subdivisions de recensement ainsi que le réseau routier et d'autres traits visibles, comme les voies ferrées, les rivières et les lacs.

La série comprend 251 cartes. Les cartes varient quant à la taille et à l'échelle, les plus grandes mesurant environ 86 cm sur 61 cm (34 po sur 24 po). Toutes les cartes sont orientées au nord.

### **Cartes de référence des aires de diffusion, selon les subdivisions de recensement, hors des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (n° 92-145-X au catalogue)**

Les cartes de référence des aires de diffusion, selon les subdivisions de recensement hors des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement, couvrent les régions qui sont à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Chacune des cartes de la série couvre une subdivision de recensement et montre les limites et les codes d'identification uniques<sup>2</sup> des aires de diffusion, les localités désignées et leurs noms ainsi que les centres de population et les régions rurales de cette subdivision de recensement. Les cartes montrent également le réseau routier et d'autres traits visibles, comme les voies ferrées, les rivières et les lacs.

Cette série comprend 4 324 cartes. Les cartes varient quant à la taille et à l'échelle, les plus grandes mesurant environ 86 cm sur 61 cm (34 po sur 24 po). Toutes les cartes sont orientées au nord.

## **Cartes thématiques**

Une carte thématique met l'accent sur la variabilité spatiale d'une répartition ou d'un thème particulier (par exemple, densité de la population ou revenu annuel moyen), tandis qu'une carte de référence met l'accent sur l'emplacement des traits et leurs noms. Les cartes thématiques comprennent habituellement certaines données de localisation ou de référence pour aider les utilisateurs à se familiariser avec la région géographique couverte sur la carte.

Les cartes thématiques sont offertes pour fournir un aperçu visuel des données statistiques du Recensement de 2011 présentées dans le document analytique.

---

2. À noter que dans les trois séries de cartes des aires de diffusion (AD), l'IDU AD est l'identificateur unique à six chiffres, et non pas à huit chiffres, en raison du manque d'espace sur les cartes. Les deux premiers chiffres de l'IDU AD, qui représentent le code de province/territoire, ne figurent pas sur la carte. Les six chiffres qui restent représentent la division de recensement (DR) et l'AD.

Des cartes thématiques sont offertes pour accompagner les diffusions suivantes du Recensement de 2011 :

**Tableau 3.1 Thème du Recensement de 2011 et date de diffusion**

Thème du Recensement de 2011	Date de diffusion
Chiffres de population et des logements	8 février 2012
Âge et sexe	29 mai 2012
Familles, ménages et état matrimonial; Type de construction résidentielle et logements collectifs	19 septembre 2012
Langue	24 octobre 2012

## Méthodologie générale

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une initiative commune de Statistique Canada et d'Élections Canada pour élaborer et maintenir une base de données spatiale nationale qui répond aux besoins des deux organismes. Le but principal de la BNDG est l'amélioration continue de la qualité et l'exactitude de la couverture spatiale utilisant les mises à jour des données d'origine provinciale, territoriale et locale. Le fichier natif utilisé pour la création des cartes se trouve dans l'Infrastructure de données spatiales de Statistique Canada et est tiré directement des données entreposées dans l'environnement de la BNDG.

Pour créer des cartes, les limites géographiques, certaines routes, chemins de fer et traits hydrographiques ont été extraits dans l'Infrastructure de données spatiales de Statistique Canada.

Pour toutes les cartes, l'apposition initiale du texte des étiquettes a été automatisée. Par la suite, une édition interactive a été réalisée pour améliorer l'emplacement des étiquettes.

### Méthode de dérivation

Les Cartes de référence nationale des divisions de recensement et des subdivisions de recensement ont été produites à partir de fichiers géographiques numériques au moyen d'ArcGIS® Version 9.2, un logiciel de système d'information géographique (SIG) produit par l'Environmental Systems Research Institute (ESRI).

Les séries de cartes de référence des secteurs de recensement et les trois séries de cartes de référence des aires de diffusion ont été produites à partir de fichiers géographiques numériques, au moyen d'un système généralisé de cartographie. Ce système généralisé de cartographie a été élaboré au moyen d'ArcGIS®, Version 9.2.

## Restrictions

Les cartes permettent aux utilisateurs de déterminer l'emplacement général et les limites des régions géographiques normalisées du Recensement de 2011. Les cartes ne devraient pas servir à déterminer l'emplacement précis des limites. Elles ne visent pas à servir de représentation légale ou cadastrale détaillée des régions géographiques normalisées du Recensement de 2011. La précision de localisation des données comprises sur les cartes ne permet pas d'appuyer des applications de cartographie cadastrale, d'arpentage, de numérisation ou d'ingénierie.

Pour assurer la conformité de la Normalisation des sites Internet 2.0, des données accessibles sont fournies en remplacement des cartes en PDF.

## Comparaison avec d'autres produits/versions

L'objectif des cartes de référence est de servir de référence spatiale pour les données statistiques du Recensement de 2011, afin de permettre aux utilisateurs de déterminer les limites et d'établir un lien entre les données statistiques du Recensement de 2011 et les emplacements physiques.

Les cartes de référence comprennent les limites géographiques, les identificateurs uniques et des noms s'appliquant au Recensement de 2011 et sont conformes à celles utilisées dans les autres produits géographiques normalisés de 2011. La présentation de ces cartes est similaire à celle des cartes de référence du Recensement de 2006.

## Utilisation avec d'autres produits

Les données comprises dans les cartes de référence du Recensement de 2011, comme les limites, les noms et les identificateurs uniques des régions géographiques normalisées du Recensement de 2011, des routes, des rivières et des lacs, sont similaires à ceux compris dans d'autres produits géographiques du Recensement de 2011, sauf dans les trois séries de cartes des aires de diffusion (AD) où l'IDU AD est un identificateur unique à six chiffres, et non pas à huit chiffres, en raison du manque d'espace sur les cartes. Les deux premiers chiffres de l'IDU AD, qui représentent le code de province/territoire, ne sont pas indiqués. Les six chiffres qui restent représentent la division de recensement (DR) et l'AD.

## Date de référence

La date de référence géographique est la date déterminée par Statistique Canada pour finaliser le cadre géographique pour lequel les données statistiques du Recensement de 2011 sont recueillies, totalisées et publiées. La date de référence pour les régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Plus spécifiquement, le recensement produit des données selon les régions géographiques (p. ex., municipalités et régions équivalentes appelées subdivisions de recensement) en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011, à condition que Statistique Canada reçoive les renseignements sur les changements, au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2011 (voir le *Dictionnaire du Recensement de 2011 – Date de référence géographique*, pour plus de détails).

## 4. Spécifications techniques

### Cliché d'enregistrement et descriptions des données

Sans objet

### Spécifications des fichiers

Sans objet

### Formats des logiciels

Il est préférable de visualiser les cartes en format PDF avec le logiciel Adobe Reader<sup>®</sup> 8.0 ou les versions subséquentes.

### Configuration du système

Sans objet

### Mode d'installation

Sans objet

### Représentation géographique

Sans objet

### Convention des noms utilisés pour les fichiers

Les cartes de référence du Recensement de 2011 sont établies selon une règle d'attribution des noms normalisée.

La règle d'attribution des noms des **Cartes de référence nationales, des divisions de recensement et des subdivisions de recensement (Classification géographique type [CGT], volume II)** est la suivante : année de recensement - numéro au catalogue - code du Canada – MAPLETTER - l'année de recensement étant 2011, le numéro au catalogue, 12572<sup>3</sup>, le code pour la carte du Canada, 01, et la lettre de la carte qui correspond à la lettre utilisée actuellement dans le manuel de la CGT. Dans le manuel de la CGT, la carte des DR est la carte A, la carte des RMR et AR est la carte B, la carte de la CSS est la carte C et la carte des RE est la carte D. Aux fins de la règle d'attribution des noms, la carte index est appelée carte E.

---

3. Le tiret a été supprimé dans chaque numéro de catalogue.

La convention de désignation des **Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement** est la suivante : année du recensement - numéro au catalogue - PRCODE - MAPNUMBER - l'année de recensement étant 2011, le numéro au catalogue, 12572, le PRCODE pour chaque province et territoire, de 10 à 62, selon le manuel de la CGT, et le numéro de carte, un numéro de 01 à 23.

La convention de désignation des **Cartes de référence des secteurs de recensement, selon les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement** est la suivante : année de recensement - numéro au catalogue - IDU de RMR et d'AR - MAPNUMBER - l'année du recensement étant 2011, le numéro au catalogue, 92146, l'IDU de la RMR et de l'AR, celui de l'Infrastructure de données spatiales de Statistique Canada, et le numéro de carte, 00 pour la carte principale, 01 pour le premier carton intérieur, 02 pour le deuxième carton intérieur, etc.

La convention de désignation des **Cartes de référence des aires de diffusion, selon les agglomérations de recensement non subdivisées en secteurs de recensement** est la suivante : année de recensement - numéro au catalogue - IDU d'AR - MAPNUMBER - l'année du recensement étant 2011, le numéro au catalogue, 92148, l'IDU de l'AR non subdivisée, celui de l'Infrastructure de données spatiales de Statistique Canada, et le numéro de carte, 00 pour la carte principale, 01 pour le premier carton intérieur, 02 pour le deuxième carton intérieur, etc.

La convention de désignation des **Cartes de référence des aires de diffusion, selon les subdivisions de recensement, hors des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement** est la suivante : année de recensement - numéro au catalogue - IDU de SDR - MAPNUMBER - l'année du recensement étant 2011, le numéro au catalogue, 92145, l'IDU de SDR est un code à sept chiffres, celui de l'Infrastructure de données spatiales de Statistique Canada, et le numéro de carte, 00 pour la carte principale, 01 pour le premier carton intérieur, 02 pour le deuxième carton intérieur, etc.

La convention de désignation des **Cartes de référence des aires de diffusion, selon les secteurs de recensement, pour les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement** est la suivante : année de recensement - numéro au catalogue - IDU de RMR et d'AR – SECTEURDERECENSEMENT et nom d'AR MAPNUMBER - l'année du recensement étant 2011, le numéro au catalogue, 92147, l'IDU de la RMR et de l'AR, celui de l'Infrastructure de données spatiales de Statistique Canada, le SECTEURDERECENSEMENT et nom d'AR qui est un code à six chiffres (**sans une virgule**) et le numéro de carte, 00 pour la carte principale, 01 pour le premier carton intérieur, 02 pour le deuxième carton intérieur, etc.

## 5. Qualité des données

Le présent énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été conçues et en indiquant leur degré d'exactitude. Ces énoncés de qualité comprennent l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs et la cohérence logique. On fournit ces renseignements aux utilisateurs pour tous les produits de données géographiques diffusés dans le cadre du recensement.

### Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des cartes.

Les données statistiques du Recensement de 2011 sont diffusées pour une gamme de régions géographiques normalisées du Recensement de 2011, qui vont du niveau national à l'îlot de diffusion. L'annexe B montre la hiérarchie des unités géographiques normalisées et indique si les régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 sont administratives ou statistiques. Les régions administratives comprennent les subdivisions de recensement, les divisions de recensement et les provinces et territoires. Statistique Canada a créé la Classification géographique type (CGT) pour organiser ces trois types de régions géographiques normalisées du Recensement de 2011, selon une hiérarchie de codes géographiques normalisés. Les cartes de référence montrent les limites de ces régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 et aident les utilisateurs à placer les données statistiques du Recensement de 2011 dans leur contexte spatial.

Les données sur le nom géographique se rapportent au nom attribué aux régions géographiques normalisées. Ces dernières ne possèdent cependant pas toutes un nom. Parmi celles auxquelles on a attribué un nom, on retrouve les provinces et les territoires, les régions économiques, les divisions de recensement, les subdivisions de recensement unifiées, les subdivisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement, les localités désignées, les centres de population et les circonscriptions électorales fédérales. Même si les secteurs de recensement n'ont pas de noms alphabétiques, ils ont des noms numériques constitués de sept caractères, comprenant les zéros en tête, le signe décimal et les zéros à droite.

Les cartes comprennent à la fois des noms des provinces et des territoires en français et en anglais (le cas échéant). Les noms des provinces et des territoires sont tirés des lois des provinces et des territoires concernés.

Le nom des circonscriptions électorales fédérales provient de l'Ordonnance de représentation de 2003 d'Élections Canada.

Lorsque les divisions de recensement et les subdivisions de recensement respectent le découpage administratif de la province et du territoire, le nom et le genre de subdivision de recensement correspondent à celui fourni par l'administration provinciale ou territoriale, qui nous signale les changements apportés aux limites et aux noms de leurs municipalités. Le recensement reflète la structure administrative en place dans les provinces et les territoires au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la date de référence du Recensement de 2011.

Les noms d'une région métropolitaine de recensement et d'une agglomération de recensement sont habituellement établis à partir du nom du plus grand centre de population dans la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement.

On trouvera de plus amples renseignements sur les critères de délimitation des régions géographique normalisée du Recensement de 2011 et l'origine des toponymes dans le *Dictionnaire du Recensement de 2011* (n° 98-301-X au catalogue) et le Glossaire illustré du Recensement de 2011 (n° 92-195-X au catalogue).

La projection cartographique de toutes les cartes est la projection conique conforme de Lambert, qui utilise des paramètres provinciaux particuliers. Les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement qui chevauchent des limites provinciales utilisent les paramètres de projection liés à la partie de la province dont la superficie est la plus grande.

## Précision de localisation

La précision de localisation représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

Toutes les couches des limites utilisées dans les cartes sont conservées dans l'Infrastructure de données spatiales de Statistique Canada. L'Infrastructure des données spatiales n'est pas conforme au Système de positionnement global (SPG). Cependant, tous les efforts ont été faits afin de s'assurer que les limites des régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 maintenues dans l'Infrastructure des données spatiales respectent les limites des entités administratives qu'elles représentent (p. ex., division de recensement et subdivision de recensement) ou sur lesquelles elles sont basées (p. ex., région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement). La précision de localisation de ces limites est fonction du matériel de référence utilisé par Statistique Canada pour définir l'emplacement des limites. De plus, vu l'importance accordée à la précision relative de localisation, la précision de localisation des autres données géographiques (p. ex., données sur le réseau routier et l'hydrographie) stockées dans l'Infrastructure des données spatiales est considérée lorsque les limites des régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 sont définies.

La carte nationale montrant l'emplacement des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement a été produite au moyen de points, qui ont été positionnés pour rendre compte de la proximité entre les régions et les traits hydrographiques importants ainsi que la route Transcanadienne.

## Précision des attributs

La précision des attributs réfère à la précision des données quantitatives et qualitatives liées à chaque trait (p. ex., le nom et le code d'identificateur unique de subdivision de recensement).

Comme on l'a vu dans l'historique, les attributs (noms, genres et identificateurs uniques) de toutes les régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 sont tirés de l'Infrastructure de données spatiales. Les noms et les genres de régions géographiques administratives normalisées du Recensement de 2011 ont été mis à jour pour le Recensement de 2011 au moyen des documents de référence fournis par les administrations provinciales et territoriales.

Les régions géographiques normalisées, les routes et les attributs hydrographiques des cartes de référence de 2011 ont été vérifiés en fonction des données de l'Infrastructure de données spatiales et ont été identifiés comme étant exacts.

## Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

Toutes les régions géographiques normalisées du Recensement de 2011 ont été vérifiées afin d'assurer qu'elles comportent un identificateur valide pour le Recensement de 2011.

## Cohérence avec d'autres produits

Les données comprises dans les cartes de référence du Recensement de 2011, comme les limites, les noms et les identificateurs uniques des régions géographiques normalisées du Recensement de 2011, des routes, des rivières et des lacs, sont similaires à ceux compris dans d'autres produits géographiques du Recensement de 2011, sauf dans les trois séries de cartes des aires de diffusion (AD) où l'IDU AD est un identificateur unique à six chiffres, et non pas à huit chiffres, en raison du manque d'espace sur les cartes. Les deux premiers chiffres de l'IDU AD, qui représentent le code de province/territoire, ne sont pas indiqués. Les six chiffres qui restent représentent la division de recensement (DR) et l'AD.

## Intégralité

L'intégralité indique dans quelle mesure les traits géographiques, leurs attributs et leurs liens sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinents. Les divisions de recensement, subdivisions de recensement, aires de diffusion, îlots de diffusion, régions économiques et circonscriptions électorales fédérales font l'objet d'une couverture nationale. Dans l'ensemble des séries de cartes du Recensement de 2011, les régions géographiques du Recensement de 2011 sont affichées d'une façon ou d'une autre.

Les traits de fond de carte qu'on trouve dans les cartes nationales ont trait aux principaux lacs et rivières et à la route transcanadienne.

La série de Cartes de référence des secteurs de recensement, selon les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement comprend les 33 régions métropolitaines de recensement et les 15 agglomérations de recensement du programme des secteurs de recensement de 2011. Tous les secteurs de recensement de chaque région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement sont nommés.

Un élément nouveau pour 2011 est que les limites des localités désignées (LD) du recensement peuvent chevaucher des limites de subdivisions de recensement (SDR). Toutes les cartes montrant des LD affichent uniquement la partie de la LD qui est située dans la région visée par la carte. Dans ces cartes, un suffixe (part/partie) est ajouté aux noms de LD, afin d'indiquer qu'elles comportent des parties additionnelles dont la portée dépasse la région visée par la carte, et qui ne sont pas montrées.

**Tableau 5.1 Localités désignées du Recensement de 2011 qui chevauchent des limites de subdivisions de recensement**

Code d'identification unique de localité désignée	Nom de localité désignée	Genre de localité désignée	Nom de province
100285	Sheshatshiu	DPL	Terre-Neuve-et-Labrador
130097	Upper Miramichi	LSD	Nouveau-Brunswick
460103	Grand Marais/Grand Beach	UUC	Manitoba
460105	Birch River	LUD	Manitoba
480082	Flyingshot Lake	UNP	Alberta
590038	Genelle	UNP	Colombie-Britannique
590068	Saltair	UNP	Colombie-Britannique
590177	Hyde Creek	UNP	Colombie-Britannique
590266	Barriere	UNP	Colombie-Britannique
590341	Port Renfrew	UNP	Colombie-Britannique

Dans une région, une localité désignée et un centre de population se chevauchent. Aux fins de la cartographie, dans l'agglomération de recensement de Duncan en Colombie-Britannique, la localité désignée de Cowichan 1 (59 0321) a préséance sur le centre de population de Duncan (59 0243).

Les données sur les centres de population (c.-à-d. la partie ombragée) sont affichées pour la région visée seulement.

## Annexe A Glossaire

### Aire de diffusion

Une aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable formée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada.

### Base nationale de données géographiques (BNDG)

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une base de données partagée par Statistique Canada et Élections Canada. Elle renferme des routes, des noms de routes et des tranches d'adresses. Elle comprend également des couches de référence distinctes renfermant des traits physiques et culturels comme le réseau hydrographique et les noms de cours d'eau, les chemins de fer et les lignes de transmission électrique.

### Carte de référence

Une carte de référence indique l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Les cartes donnent les limites, les noms et les codes d'identification uniques des régions géographiques normalisées, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

### Carte thématique

Une carte thématique illustre la répartition spatiale des données relatives à un ou plusieurs thèmes particuliers des secteurs géographiques choisis. La carte peut être de nature qualitative (p. ex., principaux types de fermes) ou quantitative (p. ex., variation en pourcentage de la population).

### Centre de population

Un centre de population (CTRPOP) contient une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population de 400 habitants ou plus au kilomètre carré selon les chiffres de population du recensement actuel. Toutes les régions situées à l'extérieur des centres de population sont classées dans la catégorie des régions rurales. Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent l'ensemble du Canada.

Les centres de population sont classés en trois groupes selon la taille de leur population :

- les petits centres de population, comptent une population de 1 000 à 29 999 habitants
- les moyens centres de population, comptent une population de 30 000 à 99 999 habitants
- les grands centres de population urbains, comptent une population de 100 000 habitants et plus.

La population des centres de population comprend toute la population vivant dans les noyaux, les noyaux secondaires et les banlieues des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que la population vivant dans les centres de population à l'extérieur des RMR et des AR.

### Chiffres ajustés

Le terme « chiffres ajustés » désigne les chiffres de population et des logements du recensement précédent qui ont été ajustés (c'est-à-dire totalisés de nouveau) pour refléter les limites actuelles du recensement lorsque des limites ont été modifiées entre les deux recensements.

### Circonscription électorale fédérale

Une circonscription électorale fédérale (CEF) est une région représentée par un député à la Chambre des communes. Les limites des circonscriptions électorales fédérales utilisées lors du Recensement de 2011 sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 2003.

### **Classification des secteurs statistiques**

La Classification des secteurs statistiques (CSS) regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement ou d'une zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM). La classification des ZIM englobe toutes les SDR provinciales et territoriales qui se situent en dehors des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

La Classification des secteurs statistiques (CSS) est une variante de la Classification géographique type (CGT). Les subdivisions de recensement (SDR) représentent le niveau le plus bas de cette variante. Le niveau suivant comprend les régions métropolitaines de recensement (RMR), les agglomérations de recensement (AR) et les zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) individuelles. Le niveau le plus élevé comprend trois catégories qui couvrent l'ensemble de la masse terrestre du Canada :

- les régions métropolitaines de recensement;
- les agglomérations de recensement;
- les zones en dehors des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

La CSS fournit des numéros d'identification (codes) uniques pour ces régions géographiques hiérarchiques. Elle a été créée aux fins de la publication de statistiques.

### **Classification géographique type**

La Classification géographique type (CGT) 2011 est la classification officielle utilisée à Statistique Canada pour classer les régions géographiques au Canada. Elle est conçue pour classer les renseignements statistiques par régions géographiques. La classification constitue quatre niveaux : Régions géographiques du Canada, provinces et territoires, divisions de recensement (tel que comtés et municipalités régionales) et les subdivisions de recensement (tel que les municipalités). Les quatre niveaux sont organisés de manière hiérarchique, un code à sept chiffres est utilisé pour montrer cette relation.

### **Code géographique**

Un code géographique est un identificateur numérique attribué à une région géographique. Il permet d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

### **Code postal<sup>MO</sup>**

Le code postal<sup>MO</sup> est un code à six caractères établi et utilisé par la Société canadienne des postes pour le tri et la distribution du courrier.

### **Côté d'îlot**

Le côté d'îlot correspond à un côté de rue situé entre deux traits consécutifs qui coupent cette rue. Ces traits peuvent être d'autres rues ou des limites de régions géographiques normalisées.

Les côtés d'îlot servent à produire des points représentatifs de côté d'îlot, qui sont utilisés pour le géocodage et l'extraction de données du recensement lorsque les adresses de voirie sont connues.

### **Date de référence géographique**

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2011, la date de référence géographique est le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

---

MO : Code postale est une marque officielle de la Société canadiennes des postes.

### **Densité de la population**

La densité de la population est le nombre de personnes au kilomètre carré.

### **Division de recensement**

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme comté, municipalité régionale de comté et *regional district*) ou des régions équivalentes. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province/territoire.

### **Écoumène**

Le terme « écoumène » est utilisé par les géographes pour désigner la surface habitée. Il s'applique généralement aux régions où des habitants ont établi leur résidence permanente, ainsi qu'à toutes les zones de travail occupées ou utilisées à des fins agricoles ou pour d'autres activités économiques. Il peut donc exister différents types d'écoumènes, chacun présentant des caractéristiques qui lui sont propres (écoumène de population, écoumène agricole, écoumène industriel, etc.).

### **Énoncés sur la qualité des données spatiales**

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

### **Fichier des limites cartographique**

Les fichiers des limites cartographiques (FLC) contiennent les limites des régions géographiques normalisées ainsi que le littoral canadien. Certains lacs intérieurs et cours d'eau sont inclus dans les couches supplémentaires.

### **Fichier du réseau routier**

Le fichier du réseau routier (FRR) comporte des rues, des noms de rues, des genres de rues, des directions de rues et des tranches d'adresses. Les tranches d'adresses sont établies en fonction des logements.

### **Fichier numérique de limite**

Les fichiers numériques des limites (FNL) contiennent les limites utilisées pour la collecte des données du recensement qui, de ce fait, se prolongent souvent en ligne droite dans les étendues d'eau.

### **Géocodage**

Le géocodage est le processus utilisé pour attribuer des identificateurs géographiques (codes ou coordonnées x,y) aux détails cartographiques et aux enregistrements de données. Les géocodes ainsi créés permettent d'apparier géographiquement les données à un endroit sur la terre.

Les ménages, les codes postaux<sup>MO</sup> et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs (coordonnées) de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connues, autrement ils sont appariés aux points représentatifs d'îlot de diffusion (ID). En certain cas, les codes postaux<sup>MO</sup> et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs d'aire de diffusion (AD) lorsqu'il n'est pas possible de les apparier aux ID. De plus, les données sur le lieu de travail sont appariées aux points représentatifs de subdivision de recensement lorsqu'il n'est pas possible de les apparier aux AD.

### **Îlot de diffusion**

Un îlot de diffusion (ID) est un territoire dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou des limites de régions géographiques normalisées. L'îlot de diffusion est la plus petite unité géographique

pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés. Les îlots de diffusion couvrent tout le territoire du Canada.

### **Infrastructure des données spatiales**

L'Infrastructure des données spatiales (IDS) est une base de données de maintenance interne qui n'est pas diffusée à l'extérieur de Statistique Canada. Elle contient des routes, des noms de routes et des tranches d'adresses tirés de la Base nationale de données géographiques (BNDG) ainsi que des arcs des limites de régions géographiques normalisées ne suivant pas les routes, le tout intégré dans une couche linéaire. La base de données comprend aussi une couche de polygones représentant les îlots de base (IB; l'îlot de base est la plus petite unité de polygone dans la base de données formée par l'intersection de toutes les routes et des arcs de régions géographiques ne suivant pas les routes) des couches de limites de régions géographiques normalisées, des tableaux d'attributs dérivés ainsi que des couches de référence renfermant des traits physiques et culturels (tels l'hydrographie, les chemins de fer et les lignes de transmission électrique) tirés de la BNDG.

L'IDS soutient une grande diversité d'activités du recensement comme la maintenance et la délimitation des limites des régions géographiques normalisées (y compris la délimitation automatisée des îlots de diffusion et des centres de population) et le géocodage. L'IDS est également la source utilisée pour générer un grand nombre de produits géographiques du Recensement de 2011, comme les fichiers des limites cartographiques et les fichiers du réseau routier.

### **Localité désignée**

Une localité désignée (LD) est habituellement une petite collectivité ou un établissement qui ne satisfait pas aux critères établis par Statistique Canada pour être considéré comme une subdivision de recensement (une municipalité) ou un centre de population.

Les localités désignées sont créées par les provinces et les territoires, en collaboration avec Statistique Canada afin de fournir des données pour les régions inframunicipales.

### **Nom de localité**

« Nom de localité » renvoie à certains noms de régions géographiques actives ou retirées de même qu'à des noms provenant de la Base de données toponymiques du Canada. Les noms de localité incluent les noms des subdivisions de recensement (municipalités), des localités désignées et des centres de population, ainsi que de certains endroits connus localement.

### **Noyau, banlieue et région rurale**

Les termes « noyau », « banlieue » et « région rurale » remplacent les termes « noyau urbain », « banlieue urbaine » et « banlieue rurale » pour le Recensement de 2011. Ces termes font une distinction entre les centres de population (CTRPOP) et régions rurales (RR) à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR).

Une RMR ou une AR peut avoir deux types de noyaux : le noyau et le noyau secondaire. Le **noyau** est le centre de population dont la population est la plus élevée et autour duquel une RMR ou une AR est délimitée. Le noyau doit avoir une population (selon le dernier recensement) d'au moins 50 000 habitants lorsqu'il s'agit d'une RMR et d'au moins 10 000 habitants lorsqu'il s'agit d'une AR.

Le **noyau secondaire** est un centre de population à l'intérieur d'une RMR ayant au moins 10 000 habitants et était le noyau d'une AR qui a été fusionné à une RMR adjacente.

Le terme « **banlieue** » inclut tous les centres de population à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui ont moins de 10 000 habitants et qui ne sont pas adjacents au noyau ou au noyau secondaire.

Tous les territoires à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui ne sont pas classifiés en tant que noyau ou banlieue sont classifiés « région rurale ».

### **Point représentatif**

Un point représentatif est un point de coordonnées qui représente une ligne ou un polygone. Le point est situé le long du centre de la ligne. Pour le polygone, il est situé soit au centre ou selon la pondération de la population.

Les points représentatifs sont générés pour les côtés d'îlot, ainsi que pour des régions géographiques sélectionnées - province/territoire (PR), circonscription électorale fédérale (CEF), région économique (RE), division de recensement (DR), région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement (RMR/AR), subdivision de recensement (SDR), centre de population (CTRPOP), localité désignée (LD), secteur de recensement (SR), aire de diffusion (AD) et îlot de diffusion (ID).

Les ménages, les codes postaux<sup>MO</sup> et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs (coordonnées) de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connues, autrement ils sont appariés aux points représentatifs d'îlot de diffusion (ID). En certains cas, les codes postaux et les données sur le lieu de travail sont appariés aux points représentatifs d'aire de diffusion (AD) lorsqu'il n'est pas possible de les appairer aux ID. De plus, les données sur le lieu de travail sont appariées aux points représentatifs de subdivision de recensement (SDR) lorsqu'il n'est pas possible de les appairer aux AD.

### **Projection cartographique**

La projection cartographique est le processus qui consiste à transformer et à représenter sur une surface bidimensionnelle (plane) des points situés sur la surface sphérique tridimensionnelle de la terre. Ce processus fait appel à une méthode directe de projection géométrique ou à une méthode de transformation calculée mathématiquement.

La projection conique conforme de Lambert est généralement utilisée à la production des cartes à petite échelle; cette projection cartographique est la plus utilisée à Statistique Canada.

### **Province ou territoire**

Les termes « province » et « territoire » désignent les principales unités politiques du Canada. Du point de vue statistique, les provinces et les territoires sont des régions de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées. Le Canada est divisé en 10 provinces et 3 territoires.

### **Région agricole de recensement**

Les régions agricoles de recensement (RAR) sont composées d'un groupe de divisions de recensement adjacentes. En Saskatchewan, les régions agricoles de recensement sont des groupes de subdivisions de recensement unifiées adjacentes, qui ne respectent pas nécessairement les limites des divisions de recensement.

### **Région économique**

Une région économique (RE) est constituée d'un groupe de divisions de recensement (DR) entières (sauf pour un cas en Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

### **Région géographique du Canada**

Les régions géographiques du Canada sont des regroupements de provinces et territoires établis pour les besoins de présentation des statistiques. Les six régions géographiques du Canada sont : Atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Colombie-Britannique et Territoires.

### **Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement**

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants. Quant à l'AR, son noyau doit compter au moins 10 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes

doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement précédent sur le lieu de travail.

Si la population du noyau d'une AR diminue et devient inférieure à 10 000 habitants, l'AR est retirée du programme. Cependant, une RMR restera une RMR même si sa population totale devient inférieure à 100 000 habitants ou si la population de son noyau devient inférieure à 50 000 habitants. Les petits centres de population avec une population inférieure à 10 000 habitants sont appelés banlieue. Alors que toutes les régions à l'intérieur des RMR et des AR qui ne sont pas des centres de population sont des régions rurales.

Lorsque l'AR a un noyau comptant au moins 50 000 habitants, il est subdivisé en secteurs de recensement. Les secteurs de recensement sont maintenus pour l'AR même si la population du noyau diminue par la suite à moins de 50 000. Toutes les RMR sont subdivisées en secteurs de recensement.

### **Région rurale**

Les régions rurales (RR) comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des centres de population (CTRPOP). Ensemble, les centres de population et les régions rurales couvrent tout le territoire canadien.

La population rurale comprend toutes les personnes qui vivent dans les régions rurales des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que les personnes qui vivent dans les régions rurales à l'extérieur des RMR et des AR.

### **Secteur de recensement**

Les secteurs de recensement (SR) sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement une population de 2 500 à 8 000 habitants. Ils sont créés au sein de régions métropolitaines de recensement et d'agglomérations de recensement dont le noyau comptait 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

Un comité de spécialistes locaux (par exemple, des planificateurs, des travailleurs sociaux, des travailleurs du secteur de la santé et des éducateurs) délimite initialement les secteurs de recensement de concert avec Statistique Canada. Une fois qu'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou qu'une agglomération de recensement (AR) a été subdivisée en secteurs de recensement, les secteurs de recensement sont maintenus même si, ultérieurement, la population du noyau de la RMR ou de l'AR devient inférieure à 50 000 habitants.

### **Subdivision de recensement**

Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales/territoriales) ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques (p. ex., les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés).

### **Subdivision de recensement unifiée**

Une subdivision de recensement unifiée (SRU) est un groupe de subdivisions de recensement adjacentes. Il s'agit généralement de petites subdivisions de recensement à forte densité de population (villes, villages, etc.) qui sont groupées avec une plus grande subdivision de recensement plutôt rurale, de façon à créer un niveau géographique entre la subdivision de recensement et la division de recensement.

### **Superficie des terres**

La superficie des terres correspond à la surface en kilomètres carrés des parties terrestres des régions géographiques normalisées. Les données sur les superficies des terres ne sont pas officielles et servent uniquement à calculer la densité de la population.

**Système de coordonnées** Un système de coordonnées est un système de référence faisant appel à des règles mathématiques pour préciser des positions (endroits) sur la surface de la terre. Les valeurs de coordonnées peuvent être sphériques (latitude et longitude) utilisant des unités de mesure angulaires comme les degrés, les minutes et les secondes ou planes (universel transverse de Mercator) utilisant des unités linéaires comme les mètres.

Les fichiers des limites cartographiques, les fichiers du réseau routier, les fichiers numériques des limites et les points représentatifs sont diffusés sous forme de coordonnées de latitude et de longitude.

### **Système de référence géodésique**

Un système de référence géodésique qui inclut un ellipsoïde et une origine à partir desquels on détermine la latitude et la longitude de tous les autres points de la surface terrestre. Un système de référence géodésique pourrait souvent être associé à un ellipsoïde particulier (modèle de référence mathématique de la terre).

### **Zones d'influence métropolitaine de recensement**

Le concept de zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM) permet de différencier géographiquement les régions du Canada situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Les subdivisions de recensement (SDR) situées à l'extérieur des RMR et des AR à l'intérieur des provinces sont classées dans l'une des quatre catégories établies selon le degré d'influence (forte, modérée, faible ou aucune) que les RMR ou les AR exercent sur elles. Une catégorie distincte est attribuée aux SDR situées dans les territoires, mais à l'extérieur des AR.

Les subdivisions de recensement situées à l'intérieur des provinces sont classées dans l'une des catégories de ZIM en fonction du pourcentage de sa population active occupée qui se déplace pour se rendre au travail dans le(s) noyau(x) des RMR ou AR. Les SDR sur lesquelles le même degré d'influence est exercé ont tendance à être regroupées. Elles forment des zones autour des RMR et des AR qui changent de catégorie de « forte » à « aucune » influence à mesure que la distance qui les sépare des RMR et des AR augmente. Puisque plusieurs SDR dans les territoires sont vastes et que leur population est dispersée, le navettage de la population active occupée est instable. C'est la raison pour laquelle une catégorie distincte non basée sur les déplacements est attribuée aux SDR qui sont à l'extérieur des AR dans les territoires.



## Annexe C Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011

Tableau C.1 Unités géographiques par province et territoire, Recensement de 2011

Unité géographique	Canada 2006	Canada 2011	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn.	T.N.-O.	Nt.
Circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 2003)	308	308	7	4	11	10	75	106	14	14	28	36	1	1	1
Région économique	76	76	4	1	5	5	17	11	8	6	8	8	1	1	1
Région agricole de recensement	82	82	3	3	5	4	14	5	12	20	8	8	0	0	0
Division de recensement	288	293	11	3	18	15	98	49	23	18	19	29	1	6	3
Subdivision de recensement unifiée	2 341	2 338	89	68	43	151	1 005	316	126	300	77	153	1	6	3
Subdivision de recensement (SDR)	5 418	5 253	376	113	99	273	1 285	574	287	959	435	743	37	41	31
SDR dissolutions (Du 2 janvier 2006 au 1 <sup>er</sup> janvier 2011)	221	...	3	0	1	6	13	13	13	26	19	126	0	1	0
SDR constitutions (Du 2 janvier 2006 au 1 <sup>er</sup> janvier 2011)	...	56	2	0	0	3	4	2	3	1	1	33	2	5	0
Localité désignée	1 289	1 507	183	0	65	167	106	114	97	194	261	319	1	0	0
Région métropolitaine de recensement	33	33	1	0	1	2	6 <sup>1</sup>	15 <sup>1</sup>	1	2	2	4	0	0	0
Agglomération de recensement (AR)	111	114	3	2	4	5 <sup>1</sup>	25 <sup>1</sup>	28 <sup>1</sup>	4	7 <sup>1</sup>	16 <sup>1</sup>	21	1	1	0
AR avec secteurs de recensement	15	15	0	0	0	1	3	4	0	0	3	4	0	0	0
AR sans secteurs de recensement	96	99	3	2	4	4 <sup>1</sup>	22 <sup>1</sup>	24 <sup>1</sup>	4	7 <sup>1</sup>	13 <sup>1</sup>	17	1	1	0
Secteur de recensement	5 076	5 452	47	0	93	102	1 371	2 273	173	109	573	711	0	0	0
Petit centre de population (de 1 000 à 29 999 habitants)	811	857	29	6	35	30 <sup>1</sup>	224 <sup>1</sup>	237 <sup>1</sup>	42 <sup>1</sup>	59 <sup>1</sup>	101 <sup>1</sup>	87	1	3	7
Moyen centre de population (de 30 000 à 99 999 habitants)	54	54	0	1	1	2	13	19	1	2	6	9	0	0	0
Grand centre de population urbain (100 000 habitants et plus)	29	31	1	0	1	1	6 <sup>1</sup>	14 <sup>1</sup>	1	2	2	4	0	0	0
Nom de localité	21 411	35 033	1 836	709	3 138	2 679	6 985	8 091	1 839	2 687	3 117	3 528	195	153	76
Aire de diffusion	54 626	56 204	1 071	293	1 645	1 454	13 622	19 964	2 179	2 467	5 711	7 582	68	98	50
Îlot de diffusion	478 831	493 345	8 732	3 573	15 842	15 415	109 455	132 777	30 471	51 610	66 332	55 529	1 359	1 492	758
Côté d'îlot	3 739 041	3 947 786	81 868	27 050	155 484	135 411	842 992	1 003 813	201 005	362 238	525 180	577 975	13 036	15 612	6 122
Région de tri d'acheminement	1 625	1 638	35	7	77	111	418	526	64	48	153	190	3	3	3
Code postal <sup>MO</sup>	805 640	834 056	10 878	3 316	27 852	58 617	212 162	276 844	24 568	21 923	80 948	115 435	968	516	29

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement, les grands centres de population urbains et les petits centres de population qui chevauchent la limite entre deux provinces sont comptés dans chacune d'elles. Par conséquent, les totaux de ces derniers ne correspondent pas aux totaux nationaux.

**Sources** : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011; Société canadienne des postes, mai 2011.

## Annexe D Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011

Tableau D.1 Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011

Genre de subdivision de recensement		Total	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
		5 253	376	113	99	273	1 285	574	287	959	435	743	37	41	31
C	Cité / City	6	...	...	...	4	...	2	...	...	...	...	...	...	...
CC	Chartered community	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...
CG	Community government	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	...
CN	Colonie de la couronne / Crown colony	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...
COM	Community	33	...	33	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
CT	Canton (municipalité de)	45	...	...	...	...	45	...	...	...	...	...	...	...	...
CU	Cantons unis (municipalité de)	2	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...
CV	Ville / City	2	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...
CY	City	149	3	2	...	4	...	46	9	16	17	49	1	1	1
DM	District municipality	52	...	...	...	...	...	...	...	...	...	52	...	...	...
HAM	Hamlet	36	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	10	24
ID	Improvement district	7	...	...	...	...	...	...	...	...	7	...	...	...	...
IGD	Indian government district	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...
IM	Island municipality	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
IRI	Réserve indienne / Indian reserve	961	3	4	25	18	27	139	75	168	81	419	...	2	...
LGD	Local government district	2	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...
LOT	Township and royalty	67	...	67	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
M	Municipalité / Municipality	3	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...	...
MD	Municipal district	76	...	...	12	...	...	...	...	...	64	...	...	...	...
MÉ	Municipalité	619	...	...	...	...	619	...	...	...	...	...	...	...	...
MU	Municipality	54	...	...	...	...	...	54	...	...	...	...	...	...	...
NH	Northern hamlet	11	...	...	...	...	...	...	...	11	...	...	...	...	...
NL	Nisga'a land	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...
NO	Non organisé / Unorganized	137	...	...	...	...	96	16	10	2	...	...	4	6	3
NV	Northern village	11	...	...	...	...	...	...	...	11	...	...	...	...	...
P	Paroisse (municipalité de) / Parish	150	...	...	...	150	...	...	...	...	...	...	...	...	...
PE	Paroisse (municipalité de)	179	...	...	...	...	179	...	...	...	...	...	...	...	...

**Tableau D.1 Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2011 (suite)**

Genre de subdivision de recensement		Total	T.-N.-L.	Î.-P.-E.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
RCR	Communauté rurale / Rural community	4	...	...	...	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...
RDA	Regional district electoral area	158	...	...	...	...	...	...	...	...	...	158	...	...	...
RG	Region	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
RGM	Regional municipality	4	...	...	3	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...
RM	Rural municipality	413	...	...	...	...	...	...	117	296	...	...	...	...	...
RV	Resort village	40	...	...	...	...	...	...	...	40	...	...	...	...	...
S-É	Établissement indien / Indian settlement	28	...	...	...	...	6	5	4	1	4	3	5	...	...
SA	Special area	3	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...
SC	Subdivision municipalité de comté / Subdivision of county municipality	28	...	...	28	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
SÉ	Établissement / Settlement	13	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	13	...	...
SET	Settlement	13	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	10	3
SG	Autonomie gouvernementale / Self-government	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	...	...
SM	Specialized municipality	5	...	...	...	...	...	...	...	...	5	...	...	...	...
SNO	Subdivision non organisée / Subdivision of unorganized	92	92	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
SV	Summer village	51	...	...	...	...	...	...	...	...	51	...	...	...	...
T	Town	743	277	7	31	13	...	88	51	147	108	14	3	4	...
TC	Terres réservées aux Cris	8	...	...	...	...	8	...	...	...	...	...	...	...	...
TI	Terre inuite	12	...	...	...	...	12	...	...	...	...	...	...	...	...
TK	Terres réservées aux Naskapis	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...
TL	Teslin land	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...
TP	Township	207	...	...	...	...	...	207	...	...	...	...	...	...	...
TV	Ville / Town	15	...	...	...	14	...	1	...	...	...	...	...	...	...
V	Ville	222	...	...	...	...	222	...	...	...	...	...	...	...	...
VC	Village cri	8	...	...	...	...	8	...	...	...	...	...	...	...	...
VK	Village naskapi	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...
VL	Village	550	...	...	...	66	45	11	19	266	95	43	4	1	...
VN	Village nordique	14	...	...	...	...	14	...	...	...	...	...	...	...	...

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011.